

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**PLEIN SOLEIL**

Association  
13 Rue Gilles de Gennes  
Parc Tertiaire Valgora  
83160 La Valette du Var

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**Grant Thornton**

SA d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Paris  
RCS Paris B 632 013 843  
Bureau de la Seyne sur Mer  
183 Avenue de Rome ZA les Playes  
83 507 La Seyne sur Mer Cedex

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

## Association PLEIN SOLEIL Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PLEIN SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17/06/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note « Informations générales complémentaires » de l'annexe expose le détail et la situation des provisions au 31/12/2019, et notamment celles comptabilisées sous contrôle de l'autorité de tutelle.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le bien-fondé de la comptabilisation de ces provisions et de la présentation qui en est faite dans l'annexe aux comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son



opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Seyne sur mer, le **25 AOUT 2020**

Le Commissaire aux Comptes  
**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International

 Stéphane Marello  
Associé

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement	15 840	15 840		
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 195	18 346	1 849	3 280
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	167 103		167 103	167 103
	Constructions	4 730 583	2 047 740	2 682 843	2 804 644
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	163 146	137 330	25 817	21 848
	Autres immobilisations corporelles	576 799	418 342	158 457	130 797
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	256 013		256 013	74 434
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	229 069		229 069	228 296	
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 158 749</b>	<b>2 637 597</b>	<b>3 521 151</b>	<b>3 430 402</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés				480	
Autres créances	3 069 640		3 069 640	1 274 352	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	8 040		8 040	7 940	
<b>DISPONIBILITES</b>	2 771 094		2 771 094	1 172 554	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	540		540	1 820
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 849 314</b>		<b>5 849 314</b>	<b>2 457 146</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>12 008 062</b>	<b>2 637 597</b>	<b>9 370 465</b>	<b>5 887 548</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				229 069	228 296
(3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					



**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	324 930	470 436
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	1 311 456	1 157 046
	Report à nouveau	(187 852)	(252 012)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>151 238</b>	<b>73 064</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>1 599 772</b>	<b>1 448 534</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	107 761	107 761
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 236 257	285 384	
Provisions réglementées	1 064 632	1 047 314	
<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>3 408 651</b>	<b>1 440 459</b>	
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>5 008 423</b>	<b>2 888 992</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	433 228	385 068
<b>Total des provisions</b>	<b>433 228</b>	<b>385 068</b>	
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
<b>Total des fonds dédiés</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 712 042	1 784 476
	Emprunts et dettes financières divers	78 882	70 268
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	784 135	634 006
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 353 756	124 738	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>3 928 815</b>	<b>2 613 487</b>	
	Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>9 370 465</b>	<b>5 887 548</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		151 238,30	73 064,26
(1) Dont à moins d'un an		2 333 869	2 613 487
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		21 627	
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			



# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	23 241	4 330
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	128 587	132 781
	Dons	26 320	54 215
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	42 365	43 618
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	121 029	45 347
	Autres produits	7 168 821	6 838 791
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>7 510 363</b>	<b>7 119 082</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 662 187	1 532 635
	Impôts, taxes et versements assimilés	372 134	288 638
	Rémunération du personnel	2 931 447	2 814 420
	Charges sociales	1 266 975	1 302 380
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	213 711	199 902
	Dotation aux provisions	169 188	89 377
	Autres charges	672 483	670 055
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>7 288 123</b>	<b>6 897 407</b>
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>222 239</b>	<b>221 675</b>
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	7 677	3 898
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	61 158	64 417
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(53 481)</b>	<b>(60 519)</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)</b>		<b>168 758</b>	<b>161 156</b>
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	67 081	39 312
	Charges exceptionnelles	84 601	127 404
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(17 520)</b>	<b>(88 092)</b>
Impôts sur les sociétés			
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>7 585 120</b>	<b>7 162 292</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>7 433 882</b>	<b>7 089 228</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>151 238</b>	<b>73 064</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>	<b>23 537</b>	
	Bénévolat	22 106	
	Prestations en nature		
	Dons en nature	1 430	
	<b>CHARGES</b>	<b>23 537</b>	
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	22 106	
Personnel bénévole	1 430		



ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le règlement CRC n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement CRC n°99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicables à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 370 465** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 585 120** euros et un total **charges** de **7 433 882** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **151 238** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

## Informations générales complémentaires :

Dans le cadre de son activité, l'association a facturé au titre de l'exercice 2019, 33.881 journées contre un total de 31.401 journées en 2018. Cette hausse du nombre de journées s'explique par la fermeture en 2018 en cours d'année de l'établissement "ALIZE" suite à un sinistre.

## Provisions pour risques et charges constatées au 31 décembre 2019 :

- Charges évaluées : 193.884 €
- Indemnités de départ à la retraite : 20.161 €
- Compte Epargne Temps : 210.824,42 €. Cette somme provisionnée est garantie sous la forme d'une souscription de parts (OPCVM) auprès du Crédit Agricole pour un montant net de frais de 210.179,66 €.



ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Autres provisions pour charges : 8.358,42 € relatifs à un risque de rappel de charges sociales sur le versement des cotisations mutuelles.

## Provisions sous contrôle de l'autorité de tutelle et en relation avec des investissements :

- Provision pour amortissement dérogatoire : 292.730,35 €, cette provision a pour objectif de compenser l'impact du changement de méthode de l'amortissement des immeubles pour lesquels il est fait application de la méthode par composant, qui a pour effet de modifier les durées d'amortissement de ces biens.

- Provision règlementée pour investissement : 84.933,93 €. Elle est constituée sur la base des produits financiers acquis et à vocation à financer de futurs investissements.

- Provision règlementée utilisée pour investissement : 21.196,02 €. Destinée à valoriser l'utilisation faite des provisions règlementées pour investissement. Instaurée depuis l'exercice 2012, elle fait l'objet d'une reprise annuelle calculée en rapport avec le montant de la dotation aux amortissements effectuée sur les investissements financés par les provisions règlementées pour investissement.

Les principales méthodes utilisées sont :



## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

ANNEXE - Elément 1

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement	15 840					15 840
Autres	19 091		1 105			20 195
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>34 931</b>		<b>1 105</b>			<b>36 035</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	167 103					167 103
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	3 569 587		28 005			3 569 587
1 132 991						1 160 996
Instal technique, matériel outillage industriels	149 637		13 509			163 146
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	275 495		40 807			316 302
Matériel de bureau, informatique et mobilier	246 667		13 830			260 497
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	74 434		181 579			256 013
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 615 913</b>		<b>277 731</b>			<b>5 893 644</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	228 296		773			229 069
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>228 296</b>		<b>773</b>			<b>229 069</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 879 140</b>		<b>279 608</b>			<b>6 158 749</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	15 840			15 840
	Autres	15 811	2 535		18 346
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>31 651</b>	<b>2 535</b>		<b>34 186</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre	1 023 393	94 423		1 117 815
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	874 541	55 384		929 925
	Instal technique. matériel outillage industriels	127 789	9 541		137 330
	Autres instal. agencement. aménagement divers				
	Matériel de transport	206 508	19 651		226 160
	Matériel de bureau, mobilier	184 857	7 325		192 182
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 417 087</b>	<b>186 324</b>		<b>2 603 412</b>	
					
<b>TOTAL</b>		<b>2 448 738</b>	<b>188 859</b>		<b>2 637 597</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	229 069	229 069	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	17 782	17 782	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 790 165	1 790 165	
	Groupe et associés	10 114	10 114	
	Débiteurs divers	1 251 579	1 251 579	
Charges constatées d'avance	540	540		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>3 299 249</b>	<b>3 299 249</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	21 627	21 627		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 690 415	95 469	542 002	1 052 944
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés	374 639	374 639		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	364 880	364 880		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	44 616	44 616		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	78 882	78 882		
Autres dettes	1 353 756	1 353 756			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>3 928 815</b>	<b>2 333 869</b>	<b>542 002</b>	<b>1 052 944</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		94 097			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>19 898</b>
<b>Autres créances</b>		<b>19 898</b>
<i>TITRES RESTAURANT</i>	17 582	
<i>CREANCES A ENCAISSER</i>	2 316	



ANNEXE - Elément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>586 594</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>458 819</b>
<i>PERSONNEL PROVIS. CP</i>	244 128	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	80 420	
<i>CH A PAYER SUR 1 10e CP</i>	104 976	
<i>CHARGES FISCALES C PAYES</i>	29 295	
<b>Autres dettes</b>		<b>127 775</b>
<i>CHARGES A PAYER</i>	127 775	



## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	540	540
Charges constatées d'avance - FINANCIERES		
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES		
<b>TOTAL</b>		<b>540</b>



# Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	8 022	11 755	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>8 022</b>	<b>11 755</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>8 022</b>	<b>11 755</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				



## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré	470 436	1 573	147 079	324 930
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 157 046	188 876	34 466	1 311 456
Report à nouveau	(252 012)	1 232 158	1 167 998	(187 852)
Résultat de l'exercice	73 064	151 238	73 064	151 238
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	107 761			107 761
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	285 384	2 230 000	279 127	2 236 257
Provisions réglementées	1 047 314	62 655	45 336	1 064 632
<b>TOTAL</b>	<b>2 888 992</b>	<b>3 866 500</b>	<b>1 747 070</b>	<b>5 008 423</b>



## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	255 692	37 038		292 730
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	791 621	25 617	45 336	771 902
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>		<b>1 047 314</b>	<b>62 655</b>	<b>45 336</b>	<b>1 064 632</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	91 050	102 834		193 884
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	294 018	72 346	127 021	239 344	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>385 068</b>	<b>175 180</b>	<b>127 021</b>	<b>433 228</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 432 382</b>	<b>237 835</b>	<b>172 357</b>	<b>1 497 860</b>



Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

169 188

121 029

44 758

27 440

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2019	31/12/2018
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat Membres du CA	1 430	
	1 430	
<b>Total</b>	<b>1 430</b>	

Répartition par nature de charges	31/12/2019	31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens Occupatin locaux Résidence AIGUEBELLE	22 106	
Prestations	22 106	
Personnel bénévole		
<b>Total</b>	<b>22 106</b>	

